

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Février 2019 / N°128

LE MOT DU MAIRE

Nous vous avons proposé de vous tenir au courant du dossier de reprise de la boulangerie et à ce jour la situation est toujours en attente car notre proposition a été refusée par le propriétaire. Nous profitons tout de même de cette période pour établir nos demandes de subventions et préparer la suite. Des estimations sont en cours pour être transmises au tribunal par l'intermédiaire du liquidateur judiciaire et nous serons à même d'adapter notre prochaine proposition ; mais l'enveloppe financière très importante nécessaire à cette opération (soit environ 200 000 €) nous oblige à être prudent et à mesurer toutes les solutions possibles. Ce dossier reste prioritaire pour l'année en cours.

En ce qui concerne le grand débat national, nous vous informons qu'un cahier de doléances est à votre disposition en mairie jusqu'au 15 mars 2019. Après avoir discuté avec d'autres collègues maires pour la tenue d'une réunion à plusieurs communes, il apparaît que très peu sont intéressés. Aussi la date et les modalités d'organisation ne sont pas encore définies. Il s'agit d'être des facilitateurs d'une discussion en toute neutralité sur des thèmes nationaux mais aussi de faire remonter une synthèse des problèmes que rencontrent localement nos concitoyens suite à des discussions gouvernementales non adaptées.

Louis Lecigne



Très jeune il découvre l'auvergne, et se passionne pour les minéraux dont ses terres regorgent. Fils d'une grande famille il travaille pour payer ses études d'ingénieur. Métier, qui le conduira dans le monde entier. Mais c'est en auvergne qu'il a voulu finir ses jours. Louis était un homme avide de connaissances, passionné, humain et droit. Le tambour exprime ses sincères condoléances à toute sa famille.

Sapeurs-Pompiers



Les Sapeurs-Pompiers actifs et anciens, tiennent à remercier l'ensemble de la population desservie par ses services, pour son accueil chaleureux et sa générosité, lors de leur passage annuel des calendriers. De plus, l'ensemble des Sapeurs-Pompiers souhaite vous présenter, à vous ainsi qu'à vos familles, leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Dr Marion Caillé

La doctoresse Marion Caillé a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son cabinet de spécialiste en médecine

générale au 3, Place du Pré Saint Pierre à Blesle. Après des études à Tours et Poitiers elle validé sa thèse en



2013 à la faculté de médecine de Poitiers. Elle a travaillé dans plusieurs contextes différents, en remplacement libéral en milieu rural, en missions d'intervention sanitaires d'état, en addictologie, en dispensaire et aux urgences. La volon-

té d'offrir un service de soin de proximité en zone rurale et déficitaire sur le plan médical a guidé le choix d'une installation à Blesle. Le cabinet peut recevoir bébés, enfants et adultes, et est équipé pour des suivis gynécologiques si besoin. Le cabinet a ouvert le 10 décembre et est situé au rez de chaussée du bâtiment de la Poste. La doctoresse Caillé effectue ses consultations sur rendez-vous ainsi que des visites à domicile si nécessaire. Le cabinet est ouvert les lundis, mardis et vendredis toute la journée ainsi que le jeudi jusqu'à 13h30. En cas de nécessité sur d'autres horaires, vous pouvez appeler le numéro de téléphone du cabinet (ndlr : vous retrouvez tous les numéros de téléphone des services de santé au dos de cette page). En cas d'urgence vitale il est toujours conseillé de faire le 15.

Repas de la commission d'aide sociale

Samedi 19 janvier, au château des Mercœur, une soixante de personnes de plus de 70 ans, seuls ou avec leurs conjoints, se sont retrouvées au cours d'un repas. Celui-ci était offert et servi par les membres de la commission d'aide sociale (ex CCAS) dépendant maintenant directement du budget communal. Tous ceux qui sont venus ont apprécié tout d'abord, le soin apporté à la présentation de la salle avec un petit bouquet sur chaque table, et bien sûr au fil du repas, ce qu'il y avait dans

Le Tambour de Blesle

leurs assiettes. Grand merci au traiteur pour ce régal des yeux et des papilles. En partant, chacun avait des petits mots qui ont réjoui les organisateurs : " je n'ai pas mangé seul aujourd'hui ", " bon moment de partage et de convivialité ", " on s'est régalé ", " à refaire l'année prochaine ", etc. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que ce temps de rencontre, de partage et de convivialité, ait pu se réaliser

Udaf43

Nous vous rappelons que les habitants de votre commune peuvent prétendre à la Médaille de la Famille. Chaque année des familles de Haute-Loire reçoivent cette décoration de l'état. Si vous souhaitez proposer cette distinction, je reste à votre disposition pour vous accompagner dans la procédure. Vous pouvez également prendre des renseignements sur notre site internet : <http://www.udaf43.fr/186-la-medaille-de-la-famille-la-medaille-de-la-famille.html>. Ou contacter Fanny Robert (Chargée de mission vie associative UDAF 43)

Loto de l'APE

Dimanche 27 janvier, a eu lieu le loto de l'association des parents d'élèves des écoles de Blesle. Près de 200 joueurs se sont retrouvés au gymnase pour tenter de remporter un des nombreux lots mis en jeu. Les plus chanceux ont été Laurent Beuzit, a remporté le Blender chauffant, Christine Parot est repartie avec la smart box « week-end insolite », Alexis Ponsonnaille a gagné l'appareil photo instax, Séverine Delemasure est repartie avec la Nintendo switch, Nathalie Berthet a reçu le lot beauté offert par Delphinitif et la brouette garnie a été remportée par Michelle Courteuge. Le tirage de la tombola a bénéficié à Ghyslaine Lauraire pour le gaufrier et Chantal Monier pour le panier garni. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à l'école et au collège de Blesle afin de financer les sorties scolaires. Pour les personnes ayant oubliées de rendre les cartons de loto, elles peuvent les déposer dans la boîte aux lettres de l'APE située dans la cour de l'école primaire. L'Association des Parents d'Elèves remercie toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation, les bénévoles qui ont aidé à l'installation et au rangement de la salle ainsi que les commerçants et tous les donataires de lots. L'APE vous donne rendez-vous le 1^{er} mai pour la vente de fleurs et de muguet.

Apéros Musique de Blesle : Edition 2019

L'édition 2018 fut une belle réussite ! Une nouvelle équipe travaille déjà dans la bonne entente pour organiser l'édition de cette année (15,16 et 17 Août 2019). Cependant recevoir plus de 10 000 personnes en public et programmer plus de 30 groupes sur 3 jours n'est pas une mince affaire. Si vous souhaitez vous investir en tant que bénévole soit au moment du festival (au montage, pendant les festivités, au démontage...) soit dans les différentes commissions que nous tenons tout au long de l'année, vous pouvez nous contacter à l'adresse sui-

vante : accueil@aperos-musique-blesle.com. Liste des commissions : **Commission Programmation** : écoute et choix des groupes, contact avec les musiciens, élaboration du planning, **Commission Technique/Sécurité** : gestion du matériel, plan et agencement des sites, sécurité, **Commission Décoration** : fabrication de la déco des sites et installation de cette déco, **Commission Bénévoles** : recrutement des bénévoles, gestion des plannings et répartition des tâches, management des bénévoles au moment du festival, **Commission Logistique** : gestion des stands de restauration et buvette, élaboration des menus et commandes des produits, gestion du matériel de cuisine, éco-festival, **Commission Communication** : élaboration de la stratégie de communication, conception des supports visuels, relation avec les différents partenaires et bénévoles, communication web, affichage et distribution, **Commission Accueil du public** : gestion du point info, mise en place des parkings et services des navettes, amélioration des conditions d'accueil du public (notamment des personnes en situation de handicap), **Commission Budget et Sponsors** : élaboration des dossiers de subvention, contact avec nos partenaires et recherche de nouveaux sponsors, organisation de la participation libre, élaboration des bilans financiers et des prévisionnels. N'hésitez pas !!! Toutes les compétences et expériences sont les bienvenues ! L'association recrute aussi un(e) coordinateur(trice) avec un contrat PEC de 35h (se renseigner auprès de pôle emploi) et deux volontaires civiques. Pour vos candidatures potentielles, envoyez-les à l'adresse mail ci-dessus. Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2019.



AAPPMA
Comme chaque année l'AAPPMA des pêcheurs de Blesle organise son traditionnel repas de tripes qui aura lieu cette année au Relais de l'Impériale à Lorlanges le 10 février. Les inscriptions de font par téléphone avant le 8 février au 06.76.72.91.84.



PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Mairie. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Blesle (Maison paroissiale) dimanches 10, 17 et 24 février (11h) **Grénier Montgon (Eglise Saint-Grégoire)** : 3 février et 3 mars (11h),

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecin : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 Dr Caillé : 04.71.77.44.64

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : Bonnefoy/Planche : 04.71.20.16.35,

Caillé : 07.70.09.22.46, Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant) **Office de Tourisme** : 04.71.74.02.76